

Québec, le 1^{er} novembre 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 octobre dernier, la députée d'Hochelaga-Maisonneuve déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant l'ouverture d'une clinique médicale avec de nouveaux médecins de famille, sous la forme d'une superclinique et l'embauche de médecins pour compléter les départs à la retraite.

Depuis 2015, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en œuvre plusieurs actions dont l'objectif est de mieux desservir la population québécoise en ce qui a trait aux services de santé et aux services sociaux de proximité. Plusieurs de ces actions ont déjà porté fruit et l'impact positif va se poursuivre dans les mois et années à venir.

Premièrement, les travaux entourant la *Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée* ainsi que la conclusion de l'*Entente de principe intervenue entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et le MSSS afin d'accroître et d'améliorer l'accessibilité aux services médicaux de première ligne* ont mis de l'avant des objectifs d'inscription et d'accessibilité aux soins pour la population québécoise. Ces objectifs sont en voie d'être atteints.

De plus, la mise en œuvre du Programme de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine de famille (Programme GMF) a permis de reconnaître un plus grand nombre de GMF et d'ajouter des heures de services pour les patients, tout en introduisant une obligation d'assurer un niveau minimal d'accès aux patients inscrits à un GMF. Sur le territoire d'Hochelaga-Maisonneuve, les inscriptions en GMF sont ainsi passées de 17 900 en septembre 2015 à 28 300 en septembre 2017.

... 2

Par ailleurs, la publication du Programme de désignation réseau pour les GMF a permis de clarifier la mission attendue de la part des anciennes cliniques-réseau, en axant notamment celle-ci sur les services aux patients qui n'ont pas de médecins de famille.

Des travaux sont également en cours afin d'augmenter l'inscription auprès des médecins de famille qui travaillent au CLSC. Ainsi, un grand potentiel d'inscriptions de patients auprès des CLSC pouvant desservir ce territoire viendra sous peu soutenir les efforts précédemment décrits.

Enfin, en ce qui concerne l'arrivée de médecins sur ce territoire, je vous informe que 11 postes aux Plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM) ont été octroyés pour le réseau local de services (RLS) de Hochelaga – Mercier-Ouest – Rosemont en 2017, et ont tous été comblés. Pour 2018, ce sont 8 autres postes aux PREM qui seront alloués pour ce RLS. Ces nouveaux arrivants permettront donc de mieux desservir la population de ce territoire.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gaétan Barrette', with a horizontal line underneath.

Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-05956